

Fiche du programme 60761500005 de l'organisme PsyCaroline PsyK

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	60761500005
Titre du programme	Le psychodrame psychanalytique individuel : supervision par le psychodrame psychanalytique individuel
Référence organisme	6076
Lien sur votre site: http://	psycaroline.fr

Catégories professionnelles :

1. Paramédicaux

- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Psychomotricien

2. Médecin

- Médecine générale
- Neuropsychiatrie
- Pédiatrie
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychiatrie générale

3. Infirmiers

- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

Orientation

1. Orientation n° 1 : contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- la connaissance de l'état de santé de la patientèle et/ou de la population vivant sur le territoire où le professionnel exerce
- l'optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques
- la promotion des parcours de santé et de soins, comprenant pour le patient le juste enchaînement de l'intervention des différentes compétences professionnelles liées directement ou indirectement aux soins préventifs et curatifs
- la maîtrise des indications et contre-indications des actes diagnostics et thérapeutiques, des prescriptions en matière de médicaments, de dispositifs médicaux, d'examen biologiques, de transports sanitaires
- la recherche et la critique de l'information scientifique pertinente.

2. Orientations n°2 : contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- le développement de l'information et de l'autonomie du patient

- l'amélioration de la qualité de vie du patient et la prise en charge des personnes fragiles et/ou handicapées, et de leur entourage
- la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance
- l'amélioration de la prise en charge de la douleur et de la fin de vie des patients
- la formation à l'éducation thérapeutique (permettre aux patients atteints de maladie chronique d'acquérir ou de développer les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux l'évolution de leur maladie)
- la formation à la relation « professionnel de santé – patient » ou au « partenariat soignant – soigné ».

3. Orientations n°3 : contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité des soins ainsi que dans la gestion des risques. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- de développer une culture de gestion des risques au sein des équipes (pluri)professionnelles de santé, notamment à travers les démarches qualité et les procédures de certification
- de développer une approche sur la pertinence des soins et des actes par des outils adaptés à son amélioration
- la prévention des événements indésirables liés aux soins : sécurité des soins, gestion des risques (à priori, ou à posteriori y compris les événements porteurs de risque), iatrogénie (médicamenteuse notamment chez les personnes âgées, vigilances, déclarations d'événements indésirables, infections nosocomiales, infections liées aux soins)

4. Orientation n° 4 : contribuer à l'amélioration des relations entre professionnels de santé et au travail en équipes pluriprofessionnelles. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- l'élaboration de référentiels communs et de coopérations professionnelles
- la coordination de la prise en charge : organisation, plans de soins, protocoles pluridisciplinaires, dossier médical notamment au niveau territorial, relation entre médecins traitants et correspondants

5. Orientation n° 5 : contribuer à l'amélioration de la santé environnementale. En lien avec les axes développés lors de la conférence environnementale, le développement professionnel continu mettra notamment l'accent sur

- la connaissance par les professionnels de santé des données existantes sur les liens entre pathologies et facteurs environnementaux

6. Orientations n°6 : contribuer à la formation professionnelle continue définie à l'article L6311-1 du code du travail. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- l'adaptation et de développement des compétences des salariés définies à l'article L. 6313-3 du code du travail
- la promotion professionnelle définie à l'article L. 6313-4 du code du travail

Type de programme	mixte
Méthodes	
<p>1. Pédagogique ou cognitive</p> <p>* En groupe</p> <p>° formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)</p>	

* *Individuelle*

° formation à distance (e-learning, supports écrits et numériques...)

2. Analyse des pratiques

* *Revue de dossiers et analyse de cas*

° groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles

° réunions de concertation pluridisciplinaire

* *Indicateurs*

° Suivi d'indicateurs

3. Approche intégrée à l'exercice professionnel

* *Gestion des risques en équipe*

4. Dispositifs spécifiques

* *formation professionnelle tout au long de la vie (professionnels paramédicaux)*

5. Enseignement et recherche

* *recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité*

6. Simulation

* *session de simulation en santé*

Mode d'exercice du participant	Libéral Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2015
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Ce programme vise à améliorer la qualité de la prise en charge des patients dans le champ de l'analyse du transfert, que celui-ci soit pris dans la dimension institutionnelle ou dans la rencontre du soignant avec le patient. Il se base sur le constat suivant : Difficulté à dépasser certaines situations de blocage avec des patients, que ce soit dans la relation individuelle de soin ou d'équipe, et qui requiert une analyse approfondie. Il peut alors parfois être utile de recourir à la mise en situation, par jeux de rôles, en s'inspirant de la technique du psychodrame psychanalytique individuel.

Recommandation de l'organisme	Affinité avec la psychanalyse			
Pré-requis	Implication dans le champ de la psychanalyse.			
Nombre d'étapes	4			
Concepteur du programme	Madame Petit Laetitia			
Nombre total prévisionnel de participants au programme	10			
Prix de vente du programme pour un participant :	400 €			
Forfaits				
Du	Au	Coût total pour l'OGDPC pour un participant	Forfait versé par l'OGDPC pour l'organisme	Forfait versé par l'OGDPC pour le praticien
01/01/2014	31/12/2014	400 €	400,00 €	0 €
01/01/2015	31/12/2015	400 €	400,00 €	0 €
Nombre de participants maxi par session		10		

Les étapes:

Etape 1			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	1.0
Titre	Rencontre et présentation		
Description	Apports cognitifs : Rencontre pédagogique du groupe : présentation historique du dispositif Présentation technique du dispositif Analyse des pratiques : Rencontre individuelle de chaque postulant : entretien préalable		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	3.0
Titre	Mises en situation.		
Description	Brève présentation et analyses de vidéos de patients Apports théorico-techniques. Mises en situation par jeux de rôle.		

Etape 3			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	1.0
Titre	Travail auto réflexif du stagiaire.		
Description	Étape relative aux apports cognitifs Évaluation du dispositif de la prise en charge Théorisation personnelle écrite Définition des axes d'amélioration Étape relative à l'analyse des pratiques professionnelles : En quoi ce dispositif a-t-il permis de dépasser certaines impasses rencontrées durant des prises en charge avec certains patients ?		

Etape 4			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	1.0
Titre	Travail de synthèse des formateurs.		
Description	Définition des axes d'amélioration : Rappel des critères permettant d'évaluer l'efficacité de ce dispositif quant à l'analyse de situations de soin. Mise en évidence de changements subjectifs chez le patient Mise en évidence de changements subjectifs chez le soignant Indicateurs : Capacité à jouer Réduction des conflits et de la violence. Recours à un questionnaire (directif) avant et après l'année de travail (à distance)		